

Règlements et fonctionnement du tirage

Organisé par Envol Charlevoix

Numéro de licence RACJ : L-03950

Billet : 10 \$

Organisateur du tirage	Envol Charlevoix Adresse : 367, rue St-Étienne, bureau 428, La Malbaie (QC) G5A 1M3
Admissibilité	Le concours est accessible à toute personne de 18 ans ou plus résidant au Canada. Il se peut qu'une preuve d'identité et d'âge soit requise. L'achat de billets pour le tirage est non remboursable et ne donne pas droit à un reçu fiscal. Les employés et les administrateurs d'Envol Charlevoix ne peuvent pas participer.
Détails du tirage	<p>Type de tirage : Tirage à prix fixe Nombre de billets en vente : 1 500 billets Numérotation des billets : Série continue du no 0001 au no 1500 Prix de vente : 10 \$ par billet Endroit de vente : Auprès du personnel, des bénévoles, des membres d'Envol Charlevoix, sur la plateforme Zeffy (pour des fins de paiement seulement) et dans nos locaux. Date de mise en vente : 2 février 2026 Date et heure du tirage : 5 juin 2026 à 11 h Lieu du tirage : 367, rue St-Étienne, bureau 115, La Malbaie</p>
Sélection des gagnants	<p>Mode de sélection : Tirage manuel au moyen d'un baril ou contenant transparent.</p> <p>Ordre de tirage : 3^e prix (500 \$) 2^e prix (1 000 \$) 1^{er} prix (2 000 \$)</p> <p>Chaque billet ne peut gagner qu'un seul prix. Une fois un billet gagnant tiré, il est retiré des tirages subséquents.</p> <p>Procédure : Tous les billets vendus seront déposés dans un baril. Le baril sera brassé de façon à assurer un mélange aléatoire. Un membre autorisé procédera à la pige des billets gagnants. Trois témoins présents confirmeront la validité des billets tirés.</p>

Description des prix	Valeur totale des prix : 3 500 \$ Description des prix : 1 ^{er} prix : 2 000 \$ 2 ^e prix : 1 000 \$ 3 ^e prix : 500 \$ Les prix ne sont ni échangeables, ni transférables.
Réclamation des prix	Endroit pour réclamer les prix : Envol Charlevoix 367, rue St-Étienne, bureau 115, La Malbaie Délai de réclamation : Les prix doivent être réclamés au plus tard le 26 juin 2026 à 16 h. Procédure de réclamation : Le gagnant doit présenter le billet gagnant ainsi qu'une pièce d'identité valide. Si le gagnant ne se manifeste pas avant l'échéance, le prix ne sera ni redistribué, ni remis à un autre participant, conformément aux règles applicables.
Utilisation du nom des gagnants	En participant, les gagnants consentent à ce que leur nom et leur photo soient utilisés à des fins publicitaires ou promotionnelles sans rémunération supplémentaire.
Protection des renseignements personnels	Les informations recueillies dans le cadre de l'achat des billets sont utilisées uniquement aux fins du tirage.

Pour plus d'information sur le tirage :

info@envolcharlevoix.com

418 665-0015

Merci d'aider les personnes vivant avec des limitations physiques de notre région!